

ID: 025-212505325-20231212-20231216-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU DOUBS

2023 12 16

NOMBRE DE MEMBRES					
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération			
23	23	18			

Date de la convocation	Ī
06/12/23	

Date d'affichage	
15/12/23	

Objet de la deliberation				
Demandes de subvention -				
DETR / DSIL				

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAÔNE 25660



TUNE DE SAUNE 25660

Séance du 12 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois le 12 décembre à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Guy DEVAUX, sous la présidence de M. Benoit VUILLEMIN, Maire.

<u>Présents</u>: Lylian CALVAT, Nathalie CASTILLON, Daniel FABREGUES, Marlène GABLE, Claude GAULARD, Fanny GROSGURIN, Emilio JUAREZ, Cyril MARÉCHAL, Christian MOREL, Delphine RAHON-SIMON, Philippe RIGAL, Nadine SAUVONNET, Benoit VUILLEMIN.

Excusés:

Marion BELLEVILLE donnant pouvoir à Benoit VUILLEMN Karine GOMES donnant pouvoir à Marlène GABLE Margaux PRAOM donnant pouvoir à Claude GAULARD Violette SEGARD donnant pouvoir à Nathalie CASTILLON

Absents:

Jérôme CUCHE
Antoinette LE BRAS
Marc LECAILLE
Jean-Baptiste MALIVERNAY
Franck NICOLAS
Charles-Emmanuel PELLETIER

Lylian CALVAT a été désigné secrétaire de séance.

PROJET TRAVAUX ECOLE MATERNELLE

Monsieur Maire expose que le projet de rénovation de l'école maternelle (système de ventilation, passage de l'éclairage en LED, poursuite des changements des radiateurs, mise en place d'un système d'alarme automatisé, aire de jeux extérieure, travaux d'isolation...) dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base de devis, d'un estimatif avant-projet sommaire, à 90 000,00 € HT soit 108 000,00 € TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Vu l'avis favorable de la commission finances du 04 décembre 2023 ;

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

1001010101111



Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Le plan de mancement pr	evisionner de cette operation est le	Jaivant	ID: 025-212505325-	20231212-20231216-DE
Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel		Taux
Financements publics				
Etat	DETR-DSIL	27 000,00 HT		30%
Région				
Département	Subvention département du Doubs	13 500,00 HT		15%
Auto-financement				
Fonds propres		49 500,00 HT		55%
Emprunt				
Total HT				

<u>L'échéancier</u> de réalisation de ce projet est le suivant :

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : avril 2024 Date prévisionnelle de fin de l'opération : décembre 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire,

Par 18 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

DECIDE

- D'APPROUVER la réalisation du projet présenté estimé à 90 000,00 € HT;
- D'APPROUVER le plan de financement exposé ;
- **D'AUTORISER** le à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR ou de la DSIL et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement.

Ainsi délibéré aux mêmes jour, mois et année que susmentionnés.

Fait à Saône, le 15/12/23 Monsieur le Maire de Saône, Benoit XIIII EMINP

DESTINATAIRE :

- PREFECTURE DU DOUBS

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.